

## Fiche technique du règlement des études du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Colmar

octobre 2016

**Discipline : éveil musical**

**Nom du professeur : Valérie LAMBERT GAERTNER**

**Description de la discipline : initiation au monde de la musique par le chant et l'expression corporelle**

**Modalités d'admission : être en moyenne section ou grande section de maternelle, ou en CP**

**Limite d'âge inférieure : 4 ans**

**Limite d'âge supérieure : 7 ans**

Cycle	Temps de cours hebdomadaire	Contenu	Objectifs
1er année	45mn	initiation au monde de la musique par le chant et le rythme à partir de jeux vocaux et corporels, éducation à l'écoute, relaxation, concentration, mémorisation, invention.	développer une écoute active et un sens musical
2ème année	45mn	ouvrir et affiner les perceptions, pratique collective du chant, activités corporelles artistiques, justesse du chant, intensité, durée, hauteur...notion de pulsation, mise en place d'un vocabulaire sur les sons et la musique	développement de la sensibilité musicale, initiation à l'écriture et la lecture de la musique.
3ème année	45mn	ouvrir et affiner les perceptions, pratique collective du chant, activités corporelles artistiques. Utilisation des instruments en lien direct avec le vécu chanté et corporel. Possibilité d'éveil conjoint musical et instrumental	Préparation à la lecture et à l'écriture musicale
Eveil 1C1	1h	travaux d'écoute et mise en place de repères culturels, pratique vocale collective.	constituer les bases de pratique et de culture, construire la motivation et la méthode